



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la
[Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°23 – 22 juillet 2020

À RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVES

Ravageurs : évolution notable des teignes

Maladies du feuillage : rares symptômes de cercosporiose et de rouille



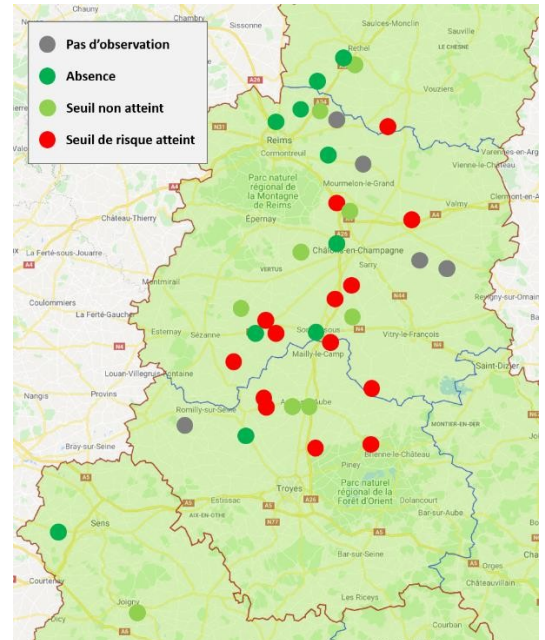
BETTERAVE

1. Ravageurs

- **Teignes** : le développement des chenilles se poursuit à la faveur du stress hydrique.
70 % des parcelles du réseau signalent maintenant leur présence et pour deux tiers d'entre elles, le seuil de risque de 10 % de plantes touchées est atteint.
Les taux d'infestation varient de 2 à 80 % selon les sites avec un gradient de pression marqué entre le sud et le nord de la région.
Une surveillance minutieuse doit permettre d'identifier la présence de larves souvent nichées initialement à la base des pétioles de betteraves.



Cartographie du risque teigne



- **Pégomyies** : des larves sont signalées sur le site de Sommesous dans la Marne sans atteindre le seuil de risque estival de 50% de plantes touchées.
- **Noctuelles défoliatrices** : deux nouvelles parcelles (La Chapelle Lasson et Poivres) déclarent des perforations. Au total, 12 % du réseau est concerné mais les taux d'infestation (de 1 à 20 %) restent largement inférieurs au seuil de risque de 50% de plantes porteuses.

- **Charançons** : des pontes de *Lixus juncii* et ponctuellement des adultes sont toujours signalés sur certains sites de l'Yonne et de l'Aube.
La progression de larves vers les racines de betteraves est identifiée sur le site de Villeneuve la Dondagre sur 25 % des plantes observées.
Cette semaine, les premiers juvéniles issus de cette génération sont détectés toujours dans l'Yonne sur le site de Neuilly.



Pour rappel, il n'existe pas de seuil de risque pour ce ravageur mais l'observation d'adultes et de piqûres doit inciter à la vigilance.

- **Autres ravageurs** : des pucerons et sitones sont encore observés au cœur des betteraves cette semaine sans incidence pour la culture à ce stade.

2. Maladies

- **Jaunisses virales** : les pourcentages de surface parcellaire touchée sont en augmentation continue. Le gradient de pression croissant entre le sud et le nord du bassin de production reste d'actualité.

Sur les feuilles déjà affaiblies exprimant des jaunissements, l'apparition d'alternariose est régulièrement constatée.

Les symptômes se manifestent par un brunissement et un développement de nécroses sur le pourtour des feuilles. Ensuite, ces zones se dessèchent complètement



- **Rhizopus** : les premiers foyers de rhizopus sont observés ponctuellement dans l'Yonne.

Pour rappel, ce champignon se développe par ronds diffus souvent lors de fortes températures suite aux blessures occasionnées par des larves de teignes ou de charançons. La pourriture de la racine par le collet entraîne alors une perte de matière et peut engendrer des problèmes de conservation en silo.

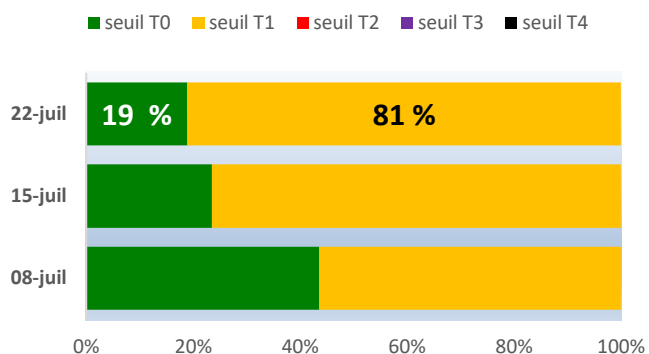


- **Bactérioses** : des taches de *Pseudomonas* sont encore signalées sur 2 sites. Ces nécroses de formes irrégulières vont disparaître naturellement. Il est important de ne pas les confondre avec des symptômes de cercosporiose.

- **Maladies cryptogamiques** : la progression des maladies sur la région est très lente même dans les zones à risque élevé. En effet, les températures nocturnes plutôt faibles et l'absence chronique d'humidité inhibent leur développement.

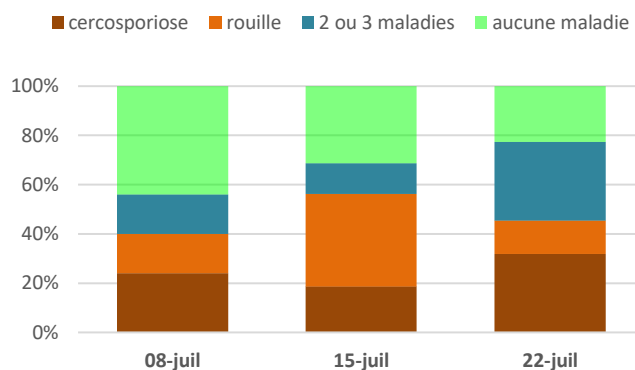
- Le complexe maladie est essentiellement composé de cercosporiose même si les fréquences d'apparition de rouille évoluent ponctuellement.
- 20 % des parcelles ne présentent toujours aucun symptôme.
- 10 % des sites atteignent le seuil de risque T1 cette semaine, portant ces situations à 81 % du réseau.
- Aucune parcelle n'a encore dépassé le seuil de risque T2.
- Dans les zones non protégées, les fréquences de feuilles touchées n'évoluent pas depuis plusieurs semaines

évolution de la pression



du fait des conditions peu propices aux maladies.

évolution du complexe



Pour assurer le contrôle des différentes maladies, déterminer les fréquences d'apparition en prélevant 100 feuilles de betteraves dans une zone homogène et représentative de la parcelle.

Cercosporiose : ne comptabilisez que les taches présentant des petits points noirs en leur centre (fructifications attestant de leur virulence).



oïdium



cercosporiose



rouille



ramulariose

Seuil de risque T1 en % de feuilles atteintes	15 %	1ers symptômes	15 %	5 %
Seuil de risque T2 en % de feuilles atteintes	30 %	20 %	40 %	20 %

Cartographie du risque maladies cryptogamiques au 22 juillet 2020



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis Institut du Végétal - ATPPDA – Cérésia - CETA de l'Aube - CETA de Champagne – CETA Craie Marne Sud – Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - COMPAS - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 – EIMR Marjollet Regis – ETS RITARD – FREDON GE – ITB - LUZEAL - NOVAGRAIN - SCA de Juniville - SCA d'Esternay - SCARA – SEPAC-Compagri - SOUFFLET Agriculture – SUNDESHY – TEREOS – CAPDEA - Terres Inovia – VIVESCIA.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

Coordination et renseignements : Claire COLLOT claire.collot@grandest.chambagri.fr
Mathilde MULLER mathilde.muller@grandest.chambagri.fr



" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".